



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 1^{er} février 2022

RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement sur le secteur de Croutelle-Ligugé

Communes de Ligugé, Fontaine-le-Comte et Croutelle

L'opération de mise aux normes de la RN 10 en faveur de la sécurité et de l'environnement dans la Vienne a été déclarée d'utilité publique le 18 décembre 2020. Elle porte sur 3 secteurs : Croutelle-Ligugé, Ruffigny-Vivonne et Vivonne-les Minières, avec pour chacun l'aménagement d'un échangeur routier complet permettant de sécuriser les échanges depuis ou en traversée de la RN 10.

Les travaux ont débuté sur le secteur de Croutelle-Ligugé depuis le 4 octobre 2021.

Après une première phase de quatre mois de travaux portant principalement sur la création de la nouvelle bretelle d'accès à la RN 10 depuis Fontaine-le-Comte en direction d'Angoulême, l'opération se poursuit par la création des bretelles à l'est de l'échangeur.

Cette nouvelle phase de travaux va entraîner à compter du **mardi 1^{er} février à 6h00 et ce jusqu'au mois d'avril 2022**, la fermeture à la circulation des voies sur l'ouvrage en franchissement de la RN10 et des trois bretelles actuelles situées à l'est de l'échangeur.

Pour préparer cette nouvelle phase, des coupures ponctuelles de jour et de nuit sont également prévues au cours de la semaine du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022.

Des déviations, présentées en annexe, seront mises en place pendant toute la période de travaux pour assurer la circulation des usagers.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet **Bison futé** et **dira.fr**.

Cette opération routière, inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant de 38,5 M€, est financée à 100 % par l'État. La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de cette opération sont assurées par la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique.

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mèl : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

